

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de WACK NGOUNA

Mai 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CERP	Centre d'Expansion Rural Polyvalent
CLV	Comité de Lutte Villageois
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DRS	Défense et Restauration des Sols
FFN	Fonds Forestier National
GL/GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupe Technique de Travail
IEC	Information, Education, Communication
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPEL	Projet d'Appui à l'Elevage
PBA	Programme Bassin Arachidier
PCR	Président de Communauté Rurale
PLD	Plan Local de Développement
POGV	Programme d'organisation et de Gestion Villageoise
PROCER	Projet d'Appui aux Communautés Rurales
PROMER	Projet de Promotion des Micro Entreprises Rurales
RN	Ressources Naturelles
RNA	Régénération Naturelle Assistée
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	10
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	10
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	10
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	13
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	18
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....	19
ANNEXES	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Présentation de l'activité en plénière.....	11
Figure 5 : Réflexion en atelier sur les actions à mener	12
Figure 6 : Travaux d'atelier sur les propositions de futures activités	13
Figure 7 : Un participant présente en plénière les travaux de son sous-groupe	14
Figure 8 : Récapitulation des attentes et discussion des engagements en plénière	20

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

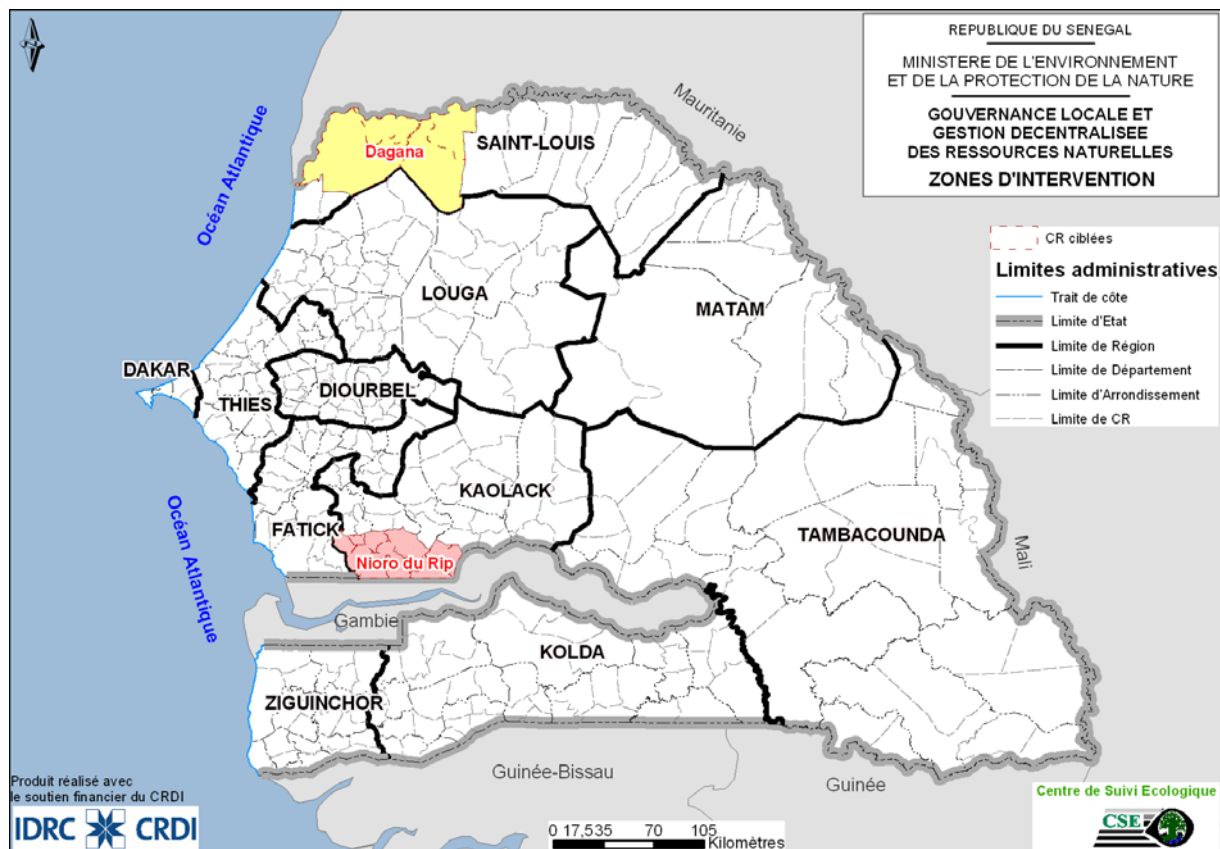


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

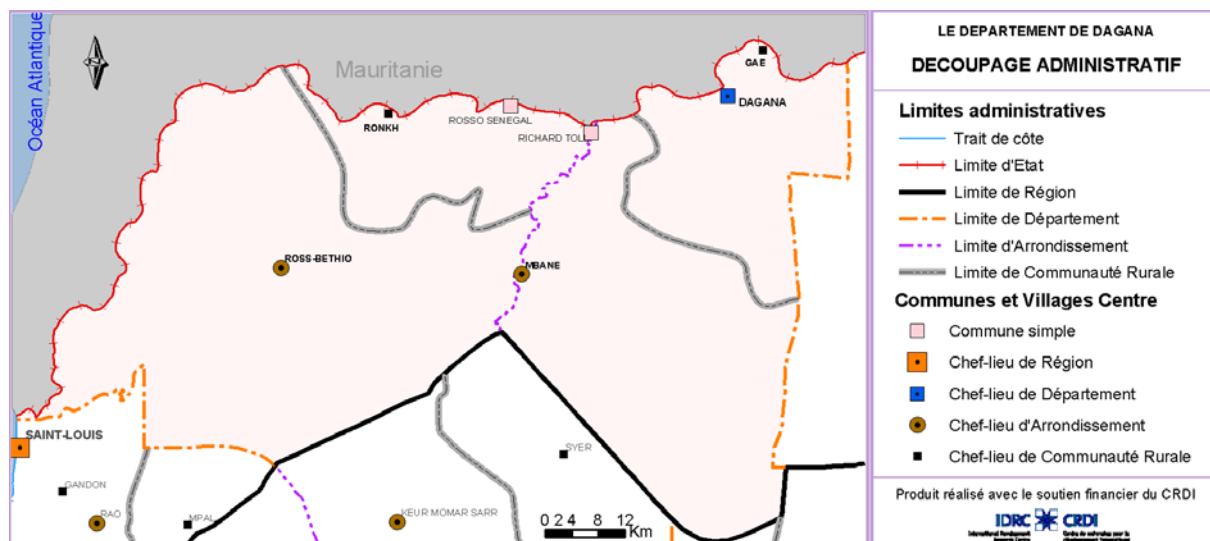


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

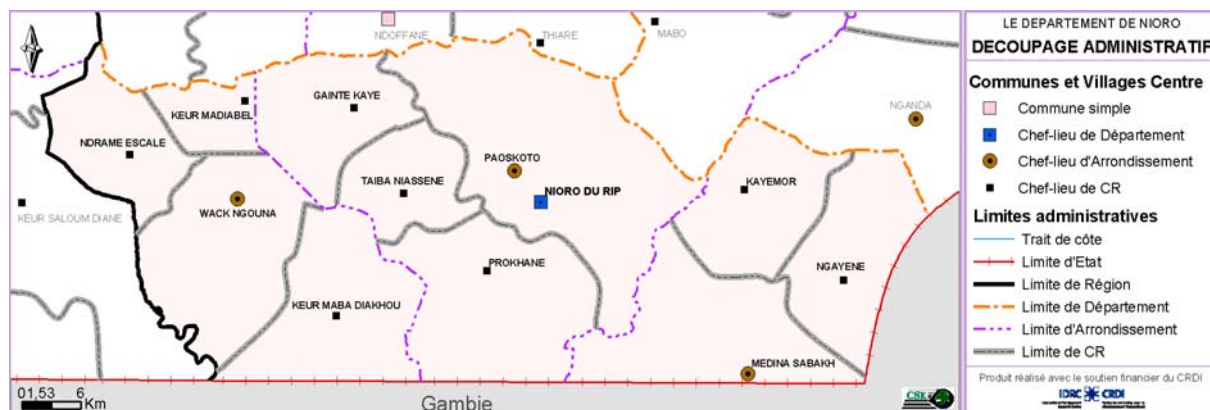


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et le GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août 2005.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants:

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Compétence des ressources humaines
- ⊗ Existence de structures actives en matière de GRN
- ⊗ Existence d'une forêt classée et d'une savane sur dépression
- ⊗ Fertilité des sols
- ⊗ Bonne qualité des eaux et hydrologie favorable
- ⊗ Compétences acquises en matière d'élevage
- ⊗ Importance démographique et spatiale de la CR
- ⊗ Existence d'un réseau de partenaires au développement (Plan International, PBA, ANCAR, PAPEL, PROMER, CERP)
- ⊗ Existence de pépinières villageoises et communautaires
- ⊗ Existence de plans quinquennaux
- ⊗ Diversité du cheptel
- ⊗ Existence de vallées et bas-fonds

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Formation des élus sur la gestion des terres
- ✓ Formation des populations sur les techniques : production de plantes, compostage, confection foyers améliorés, DRS
- ✓ Reboisements périodiques
- ✓ Pratique de la régénération naturelle assistée (15 000 plants par an dans l'arrondissement)

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Prise de conscience des population sur la gestion des terres
- Recul des feux de brousse
- Autosuffisance en plants
- Pratique accrue des amendements
- Meilleure coordination des actions des acteurs en GRN

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Péril acridien
- ❖ Insuffisance des moyens matériels et financiers des OCB
- ❖ Insuffisance de soutien du Conseil Rural aux OCB en GRN
- ❖ Absence de carrières de sables pour la construction
- ❖ Manque de suivi et de clôtures pour les reboisements
- ❖ Non utilisation des plans produits dans la CR
- ❖ Manque de motivation des relais environnementaux
- ❖ Occupation des zones de parcours
- ❖ Faible extension du réseau d'adduction d'eau
- ❖ Remontée de la langue salée

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



Figure 4 : Présentation de l'activité en plénière

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en trois (3) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de cinq (5) sous-groupes.



Figure 5 : Réflexion en atelier sur les actions à mener

Stratégie # 1 Organisation des acteurs de la GRN

- o Mettre sur pied un comité de lutte contre les feux de brousse
- o Créer des comités de surveillance contre les coupes abusives
- o Equiper les comités de vigilance pour la protection de l'environnement
- o Créer des comités de lutte contre le péril acridien

Stratégie # 2 Amélioration des stratégies de reboisement

- o Encourager le recours aux haies vives
- o Etendre les reboisements
- o Confectionner des foyers améliorés
- o Réaliser des reboisements durant le mois d'août
- o Assurer le suivi des reboisements
- o Installer des haies vives pour protéger les champs
- o Introduire des essences fruitières dans les reboisements

Stratégie # 3 Aménagement des vallées

- o Installer des digues de protection (contre l'érosion hydrique)
- o Aménager les vallées
- o Aménager les cours d'eau pour promouvoir la pêche
- o Revitaliser les vallées en mettant des barrages anti-sel

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



Figure 6 : Travaux d'atelier sur les propositions de futures activités

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.



Figure 7 : Un participant présente en plénière les travaux de son sous-groupe

STRATEGIE # 1
Organisation des acteurs de la GRN

PROPOSITONS CLEFS

1. **Mettre sur pied et redynamiser les comités de lutte contre les criquets et sauteriaux**
2. **Mettre sur pied et redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse**
3. **Equiper les différents comité de lutte (CLV)**
4. **Mettre sur pied et redynamiser des comités de sensibilisation (IEC)**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Sélection des jeunes volontaires
- Equipement en matériel de lutte
- Achat de produits phytosanitaires
- Moyens de déplacement

Gouvernement : appui technique et matériel, reconnaissance

- CADL
- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires

- Sensibilisation sur les feux de brousse
- Création de pare-feux
- Installation de pépinières
- RNA

Autres : appui technique

- GL-GDRN
- PLAN
- PBA
- PAPEL

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formations :
- Techniques de lutte contre les feux de brousse
 - Technique d'animation et d'organisation
 - Technique d'utilisation du matériel de travail
 - Technique d'utilisation des produits phytosanitaires
 - Connaissance des produits et des insectes

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Aly DEME
2. Ibrahima SINE
3. **Samba BA**
4. **Kéba TOURE**
5. **Magatte KANE**
6. Ndiaga NDIAYE
7. Momath DIALLO
8. Omar DIOUF
9. Adama PAM
10. El hadji DIOP
11. **Samba DIALLO**
12. **Backa DIOP**
13. Maguette NDIAYE
14. Badara NDIAYE
15. **Adama LO**
16. Ousmane SENE
17. Khady SOUMARE
18. Elimane THIONGANE

STRATEGIE # 2
Amélioration des stratégies de reboisement

PROPOSITONS CLEFS

1. Assurer le suivi des reboisements
2. Encourager le recours aux haies vives
3. Introduire des espèces fruitières
4. Aménager des zones de reboisement (forêts Keur Ndiaga Peulh, dans les vallées)

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui au fonctionnement
- Sensibiliser les acteurs

Gouvernement : formation

- CADL
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires

- Production des pépinières
- Sensibilisation des populations sur la RNA

Autres : appui financier et matériel

- PLAN
- PAPEL
- PBA
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Renforcement de capacités en technique de pépinières et en greffage (PLAN)
- Formation des OCB en technique de compostage amélioré (PAPEL)
- Formation en technique de fabrication de foyers améliorés (PLAN)
- Motivation des acteurs du reboisement (OCB) à travers les AGR

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **Momath THIAM**
2. **Gora SY**
3. Mouhamadou Afis THIAM
4. Mbaye LOUM
5. Rokhy DIOP
6. **Seynabou NIASS**
7. Adama NDIAYE
8. Khoudia BA
9. Ndiémé SARR
10. **Ibrahima SALL Junior**
11. Moustapha DIOUF
12. Modou TOURE
13. Birane DIAW
14. Ameth GUEYE TALL
15. Ismaïla SOW
16. **Fatoumata DIENG**
17. **Malick DIOUF**
18. Mamadou DIAWARA
19. Ibrahima SALL
20. **Baba NDIAYE**
21. El Hadji Ali Daga MBAYE
22. Tala BEYE

STRATEGIE # 3
Mise en valeur des vallées et bas-fonds

PROPOSITONS CLEFS

1. **Installer des digues de protection (érosion hydrique)**
2. **Réalisation des digues anti-sel**
3. **Aménager les cours d'eau pour promouvoir la rizipisciculture**
4. **Réhabiliter les couloirs d'accès**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Recherche de partenaires
- Identification des terres (affectation/désaffectation)
- Dotation des intrants

Gouvernement : appui technique et matériel

- CADL
- DRDR (Génie rural)
- Services des Pêches

Organisations Communautaires

- Investissement humain

Autres : appui technique et matériel

- PLAN
- ANCAR
- GL-GDRN
- PBA
- PAPEL

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des maraîchers en techniques maraîchères et phytosanitaires
- Formation en technique de conservation et de transformation (qualité)
- Formation sur la mise en place de fosses compostières et de fosses fumières
- Formation en DRS/CE

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. **Djidiack SALL**
2. Lamine DIAWARA
3. **Omar BA**
4. Lamine DIOP
5. **Mallé DIOP**
6. El Hadji Mamadou DIOUF
7. Ckeikhou BA
8. Aliou DIAME
9. Lamine KA
10. Ibou SADIO
11. Guido DIAO

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (GTT) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Mise en valeur des vallées et bas-fonds (23 points)
2. Organisation des acteurs de la GRN (16 points)
3. Amélioration des stratégies de reboisement (11 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Samba BA
2. Kéba TOURE
3. Magatte KANE
4. Samba DIALLO
5. Backa DIOP
6. Adama LO
7. Momath THIAM
8. Seynabou NIASS
9. Ibrahima SALL Junior
10. Djidiack SALL
11. Omar BA
12. Mallé DIOP
13. Fatoumata DIENG
14. Malick DIOUF
15. Baba NDIAYE

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été constitués.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler des attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Le sous-groupe de l'exécutif local a formulé 5 attentes et celui des organisations communautaires 9 attentes. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.



Figure 8 : Récapitulation des attentes et discussion des engagements en plénière

Attentes des organisations communautaires

- Meilleure prise en charge des préoccupations vitales des populations (santé, éducation, eau) ;
- Affectation suffisante des terres aux populations
- Une meilleure entente au sein du Conseil Rural
- Transparence et cohésion dans la GRN
- Faciliter aux OCB l'acquisition de moyens (financiers, matériels) et le renforcement de capacité pour la GRN
- Privilégier l'intérêt communautaire
- Respect et application de la loi sur le domaine national
- Implication des femmes et des jeunes dans la gestion des terres
- Meilleure implication du CR dans la GRN

Attentes des élus locaux

- Paiement des taxes rurales dans les délais
- Meilleure adhésion des populations aux décisions afférentes à l'affectation des terres
- Restituer les informations issues des délibérations du CR aux populations
- Meilleur respect de la hiérarchie
- Venir chercher les informations directement au siège du CR

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la transparence et à la bonne gouvernance.

Les échanges ont été très vifs sur la question du foncier, nourris apparemment par une connaissance insuffisante des textes de lois sur les compétences transférées.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme, à travers notamment un paiement régulier et à temps voulu de la taxe rurale et un soutien plus fort aux décisions du CR.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- ❑ Le CR s'engage à exploiter la coopération décentralisée et à s'acquitter de la contrepartie financière
- ❑ Le CR s'engage à ériger la transparence en règle dans la GRN
- ❑ Le CR s'engage solennellement à mieux s'impliquer dans la GRN

Engagements des organisations communautaires

- ❑ Les administrés s'engagent solennellement à payer les taxes rurales dans les délais
- ❑ Les administrés s'engagent à soutenir le CR dans les décisions afférentes à l'affectation des terres
- ❑ Les administrés s'engagent à mieux restituer les informations recueillies auprès du CR
- ❑ Les administrés s'engagent à mieux respecter la hiérarchie
- ❑ Les administrés s'engagent aller chercher l'information

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Moustapha DIOUF			
2	Talla BEYE			
3	Ibrahima SALL			
4	Malick DIOUF			
5	Ibou SADIO			
6	Ali DEME			
7	Samba DIALLO			
8	Alioune Badara DIAME			
9	El Hadj DIOP			
10	Samba BA			
11	Modou TOURE			
12	Kéba TOURE			
13	Adama Mamour LO			
14	Fatouma DIENG			
15	Baka DIOP			
16	Badara NDIAYE			
17	Maguette KANE			
18	Mallé DIOP			
19	Rokhy DIOP			
20	Cheikhou BA			
21	Momath THIAM			
22	Birane DIAW			
23	Seynabou NIASS			
24	Khoudia BA			
25	Momath DIALLO			
26	Baba NDIAYE			
27	Khady SOUMARE			
28	Papa Lamine DIOP			
29	Elimane THIONGANE			
30	Guido DIAO			
31	Oumy SENE			
32	Ali Daga Mbaye			
33	Momath Lamine KA			
34	Mamadou DIAWARA			
35	Ndiémé SARR			
36	Didiack SALL			
37	Mouhamadou Hafiz THIAM			
38	Omar DIOUF			
39	Mbaye LOUM			
40	Mamadou DIOUF			
41	Adama NDIAYE			
42	Ibrahima SINE			

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
43	Ndiaga NDIAYE			
44	Gora SY			
45	Yoro BA			
46	Ibrahima SALL			
47	Ablaye NIANG			
48	Amath TALL			
49	Ismaila SOW			
50	Maguette NIAYE			
51	El Hadj Mamour KHOUMA			
52	Lamine DIAWARA			
53	Oumar BA			
54	Adama PAM			

FACILITATEURS

N°	Prénom et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE
8	Magatte BA



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>